

Mission Orthodoxe saint Jean (Maximovitch)

FRATERNITE ORTHODOXE SAINTE-ANNE

BREURIEZH REIZHVRIEK SANTEZ ANNA

FEUILLET SAINTE ANNE



N°87

Septembre 2020-1

Saint Hervé-le-Barde

Siwazh !

Depuis deux mois les Bâtiments de France font la guerre à l'association « Les amis du patrimoine de Péder nec », objet du conflit : la magnifique statue en granit de saint Hervé (voir le FSA n° 85 de juillet 2020).

Hélas, les Bâtiments de France veulent voir disparaître cette statue de l'horizon de la chapelle Saint Hervé sur le Menez Bré sous le prétexte qu'elle porte atteinte au site. C'est ridicule, nous avons effectué notre pèlerinage annuel en juin dernier sur le Menez-Bré et nous avons bien constaté que la statue ne porte atteinte en rien au site, elle est érigée suffisamment loin de la chapelle.

Par ailleurs,

d'une part cette attitude est irrespectueuse envers tout le travail effectué depuis des années par l'association « Les amis du patrimoine de Péder nec », sans laquelle le site n'aurait pas été remis en valeur,

d'autre part c'est nier pourquoi cette chapelle existe au sommet du Menez-Bré : elle a été construite en mémoire de l'action de saint Hervé durant le concile armoricain du VI^{ème} siècle.

La présence de cette statue, non seulement agrémente largement le site mais rappelle son sens historique.

Nous vous avons fait suivre la pétition en ligne et je sais que certains l'ont déjà signée.

Nous rappelons que cette pétition se trouve sur le site de l'association « Les amis du patrimoine de Péder nec » : <https://lesamisdupatrimoine.wixsite.com/amispatrimoine>.

Yvon Garrec nous signale qu'on peut prendre connaissance des nombreux articles qui sont parus dans la presse locale en recherchant dans « revue de presse 2020 » sur le site, et que la pétition papier marche très bien.

Je propose donc que nos communautés fassent signer et circuler des pétitions sur support papier.

Chrétiens de toutes confessions, mobilisons-nous !

Père Philippe.

Saint Hervé-le-Barde

Bénédiction, le 4 juillet 2020, par Mgr Philarète, d'une cloche pour l'église des VCO de Pennet à Trévron (près de Dinan) en Côtes d'Armor. Cette cloche s'appelle "Sant hervé" et "Ar baradoz". Ce n'est pas une gamine ! Elle pèse...100 kg.







Quelques précisions transmises par Atanaz Fradeaud-Guillemot :

« A propos des reliques du lumineux Jean-Maximovitch, je ne sais si je t'ai dit que la pierre de l'autel de l'église de Pennet (auparavant à Paris) avait été consacrée par lui en son temps. A Pennet quelques parcelles de ses reliques ont été insérées dans l'autel, mais je ne sais s'il y en a d'autres qui peuvent être vénérées. E karantez hon Arloz. Atanaz »

Monastère de Kerbénéat

La communauté monastique met en vente dans sa librairie, située à l'entrée de l'église, de très belles icônes peintes, sur feuille d'or ou non, dans une fourchette de prix de 100 à 400 euros.

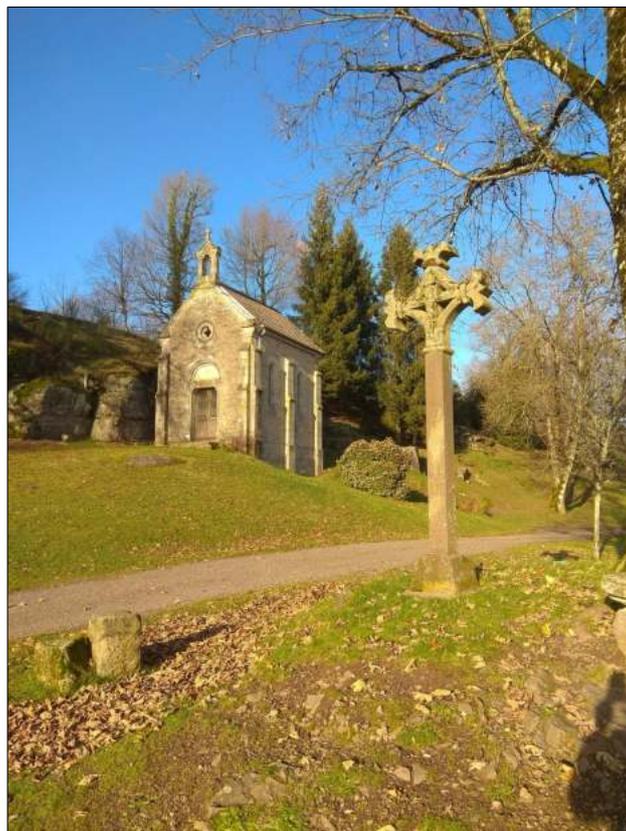
On y trouve en particulier des icônes de saints contemporains. Nous en présenterons des photographies dans un prochain FSA.

Dre bedennoù hon tadoù santel, Arloz Yezu Krist, hon Doue, bez trugarez ouzhimp !

Saint Colomban - Sant Koulman

Transmis par Lionel Faivre :

« Voici quelques photographies de l'Ermitage de Saint Coloman à Sainte Marie en Chanois (Haute Saône) dans ce que l'on appelait le désert de la Vôge. Saint Coloman s'y retirait quand il était au monastère d'Annegray. La chapelle du XIXe est construite sur la pierre où Saint Coloman se reposait. »





Saint Gildas (Gweltaz)-le-Sage

Lorica de Saint Gildas (Transmis par Lionel Faivre)

Viens à mon aide, Unité de la Trinité, aie pitié, Trinité de l'Unité; aide-moi, je Te prie, moi qui suis en péril dans la haute mer, afin que le fléau de cette année ne m'entraîne pas avec lui, ni la vanité du monde.

Et cette prière, je l'adresse, aux puissances supérieures de la guerre céleste, pour qu'elles ne me laissent pas être harcelé par les ennemis, mais pour qu'elles me défendent, avec leur solide armure; pour qu'elles aillent, devant moi, à la bataille, ces armées de la guerre céleste, Chérubim et Séraphim par milliers, Gabriel et

Michel avec leurs semblables. Que les trônes, les puissances, les archanges, les principautés, les dominations, les anges, me défendent avec leur grand arroi, et soient forts pour renverser mes ennemis. Je fais appel alors aux autres arbitres de la lutte, les quatre patriarches, les quatre prophètes, les apôtres, gardiens de la nef du Christ, et tous les athlètes martyrs, et j'adjure aussi toutes les vierges, les pieuses veuves, et les confesseurs, de m'entourer de leur protection, et de faire périr tout mal en moi.

Que le Christ fasse avec moi une forte alliance, Lui Qui fait fuir de terreur les malignes multitudes.

Fin du Premier Prologue, des ordres angéliques et des patriarches, des apôtres et des martyrs avec le Christ.

Début du Deuxième Prologue, en respectant toutes les parties du corps jusques dans les genoux.

Dieu Gardien invincible, défends-moi de tous côtés par Ta puissance.

Libère tous mes membres, protégeant chacun d'eux, avec ton bouclier, afin que les démons qui ont chuté ne puissent brandir comme à leur habitude, leurs flèches.

[Protège]

Crâne, tête, cheveux et yeux, front, langue, dents et ce qui les couvre, cou, poitrine, côté, intestins, taille, fesses et les deux mains.

Pour la couronne de ma tête avec ses cheveux, sois le casque du salut sur ma tête;
Pour le front, les yeux, les trois parties du cerveau, le nez, les lèvres, le visage, les tempes,

Pour le menton, la barbe, les sourcils, les oreilles, les joues, les bajoues, les narines, et l'espace entre les narines,

Pour les pupilles, les iris, les cils, les paupières, le menton, la respiration, les joues, les mâchoires,

Pour les dents, la langue, la bouche, la gorge, la luette, la trachée, le bas de la langue, la nuque, Pour le milieu de la tête, le cartilage, le cou, Toi Qui es Bon, sois prêt pour ma défense.

Je Te prie, Seigneur Jésus Christ, par les neuf ordres de saints anges,

Seigneur, sois la sûre Lorica, [armure, protection] pour mes membres, pour mes entrailles, pour repousser loin de moi les griffes invisibles des bûchers façonnés par l'Invisible.

Couvre- moi donc, ô Dieu, avec un fort corselet, mets des protections sur mes omoplates, mes épaules et mes bras.

Couvre mes coudes et leurs jointures et mes mains, mes poings, mes paumes, mes doigts avec leurs ongles.

Couvre ma colonne et mes côtes avec leurs articulations, mes membres postérieurs, mon dos, les nerfs et les os.

Couvre l'extérieur, le sang et les reins, l'arrière-train, les fesses avec les cuisses.

Couvre la partie haute des jambes, les mollets, les cuisses, les rotules, les jarrets et les genoux.

Couvre les chevilles, les tibias et les talons, les jambes, les pieds avec les restes de la plante des pieds.

Couvre les branches qui poussent ensemble par dix, avec les orteils, avec les ongles dix.

Couvre la poitrine, sa jointure, le sein, les mamelons, l'estomac, le nombril.

Couvre le ventre, les reins, les organes génitaux, et la panse, et aussi les parties vitales du cœur.

Couvre le foie triangulaire et la graisse, la rate, couvre les aisselles.

Couvre l'estomac, la poitrine avec les poumons, les veines, les tendons, la vésicule biliaire.

Couvre la chair, l'aîne et les parties internes, la rate avec les intestins enroulés.

Couvre la vessie, la graisse et toutes les nombreuses espèces d'articulations.

Couvre les cheveux, et le reste de mes membres, dont j'ai pu oublié de mentionner les noms.

Couvre-moi, dans l'ensemble de mes cinq sens, et avec les dix portes formées (pour moi), de sorte que, à partir de mes semelles jusques à la partie supérieure de la tête, dans aucun de mes membres, à l'intérieur ou à l'extérieur, je ne puisse être malade; que, de mon corps, la vie ne soit pas expulsée par la peste, la fièvre, la faiblesse, la souffrance, jusqu'à ce que, avec le don de la vieillesse venant de Dieu, j'efface mes péchés par de bonnes œuvres; et, quittant la chair, en étant exempt de souillure, je sois capable de voler vers les hauteurs, et, par la miséricorde de Dieu, je sois transféré dans la joie dans les calmes retraites de Son royaume.

Version française Claude Lopez-Ginisty

Saint Gildas, Gweltaz, « le Sage », abbé de Rhuy (+ 570) reliques à Saint-Gildas-de-Ruys (Morbihan, 56)

Tropaire de Saint Gildas (Gweltaz) le Sage en ton 8 :

Ta sagesse, ô Gildas, a éclairé l'Armorique comme un flambeau dans les ténèbres. Comme Moïse, tu as fait traverser ton peuple sans péril, comme Jérémie, tu as exalté les humbles et humilié les puissants par ta parole inspirée, comme le Précurseur, tu es devenu au désert une fontaine vivifiante pour tes disciples innombrables. Saint Gildas notre père, prie le Christ notre Dieu pour qu'Il ait pitié de nous et qu'Il sauve nos âmes.

Saint Jean (Maximovitch)

Evêque de Changhaï, d'Europe occidentale et de San-Francisco (+ 1966)

LE BUISSON ARDENT, L'HÉRÉSIE NESTORIENNE ET LE TROISIÈME CONCILE ŒCUMÉNIQUE

Lorsque tous les détracteurs de la sainteté et de la pureté de la Toujours Vierge eurent été réduits au silence, certains élevèrent une nouvelle contestation, touchant à la vénération de Marie comme Mère de Dieu. Au V^e siècle, l'archevêque de Constantinople, Nestorius, se mit à prêcher que de Marie n'était né que l'homme Jésus ; en lui la divinité avait fait sa demeure, et résidé comme en un temple. Il donna liberté à son prêtre Anastase d'enseigner cette doctrine, puis lui-même commença de prêcher tête nue dans l'Église qu'il ne fallait point appeler Marie « Théotokos », puisqu'elle n'avait point donné naissance au Dieu-Homme. Il regardait comme avilissant d'adorer un enfant emmailloté dans des langes et couché dans une crèche. Pareille prédication entachait la pureté de la foi, et sema la confusion tout d'abord dans Constantinople, puis dans tous les lieux où parvint la rumeur de cette nouvelle doctrine. Saint Proclus, disciple de Saint Jean Chrysostome, alors évêque de Cyzique et futur archevêque de Constantinople, prononça dans l'église, en présence de Nestorius, un sermon dans lequel il confessa le Fils de Dieu, né selon la chair de la Vierge Marie, qui est en vérité Théotokos (celle qui a donné naissance à Dieu) ; car dans le sein de la Toute Pure, dès le moment de la conception, la divinité s'est unie à l'enfant conçu du Saint Esprit, et cet Enfant, quoiqu'il fût né de la Vierge uniquement dans Sa nature humaine, était pourtant déjà vrai Dieu et vrai homme.

Nestorius refusa obstinément de modifier son enseignement, affirmant qu'il fallait faire une distinction entre Jésus et le Fils de Dieu, que l'on ne devrait pas appeler Marie « Théotokos », mais bien « Christotokos » (celle qui a donné naissance au Christ) puisque Jésus, né de Marie, était seulement l'homme Christ (mot qui signifie le « Messie », l'Oint), semblable à ceux que Dieu avait oints jadis, les prophètes, et qui les surpassait par la plénitude de la communion entre Dieu et lui-même. L'enseignement de Nestorius niait toute l'économie du Seigneur, car si de Marie ne naquit qu'un simple homme, alors ce ne fut pas Dieu qui souffrit pour nous, et la rédemption du genre humain ne fut point accomplie.

Saint Cyrille, l'archevêque d'Alexandrie, dès qu'il eut connaissance de l'enseignement de Nestorius et du désordre qu'il introduisait dans l'Église de Constantinople, rédigea une lettre à son intention, l'engageant à garder intact l'enseignement que l'Église avait confessé dès sa fondation, et à n'y rien ajouter de nouveau. Saint Cyrille écrivit d'autre part au clergé et au peuple de Constantinople pour leur enjoindre de demeurer fermes dans l'Orthodoxie et ne point redouter les persécutions de Nestorius contre ses opposants. Saint Cyrille adressa aussi une lettre d'information au Saint Pape Célestin de Rome qui, avec tout son troupeau, demeurait ferme dans l'Orthodoxie.

Saint Célestin, quant à lui, fit parvenir une missive à Nestorius, où il l'exhortait à prêcher la foi orthodoxe, et non un enseignement de son invention. Mais Nestorius demeura sourd à toute exhortation, et protesta de l'orthodoxie de sa doctrine, accusant ses adversaires d'hérésie. Saint Cyrille adressa une nouvelle lettre à Nestorius, et composa douze anathèmes, exposant en douze paragraphes les différences entre l'enseignement orthodoxe et celui de Nestorius, et déclarant excommunié de l'Église, quiconque refuserait ne fût-ce qu'un des paragraphes par lui rédigés.

Nestorius rejeta le texte composé par Saint Cyrille dans son intégralité, et rédigea son propre exposé en douze paragraphes également, frappant d'anathème (c'est-à-dire d'excommunication), quiconque le rejetterait. Le danger pour la pureté de la foi allait croissant au fil des jours. Saint Cyrille écrivit à l'empereur Théodose le jeune, et à Pulchérie, sa sœur, en leur enjoignant d'avoir soin des affaires ecclésiastiques et de contenir l'hérésie.

Il fut décidé de convoquer un concile œcuménique, au cours duquel les hiérarques rassemblés des confins de la terre se prononceraient sur la doctrine de Nestorius. Pour réunir la sainte assemblée, qui devait être le Troisième Concile Œcuménique, ils élirent la cité d'Éphèse, dans laquelle la Toute Sainte Vierge Marie avait jadis demeuré avec le saint apôtre Jean le théologien. Saint Cyrille rassembla ses frères évêques en Égypte et avec eux il fit voile vers Éphèse. D'Antioche, par les terres, arriva Jean, archevêque de cette cité, ainsi que les évêques orientaux. L'évêque de Rome, Saint Célestin, ne pouvant se rendre en personne au concile, demanda donc à Saint Cyrille de défendre la Foi orthodoxe, et il y dépêcha deux évêques ainsi que Philippe, prêtre de l'Église de Rome, auxquels il confia ses

instructions. À Éphèse se rendirent également Nestorius, les évêques de la région de Constantinople, et ceux de Palestine, d'Asie Mineure et de Chypre.

Le dix des calendes de juillet, selon le calendrier romain, c'est-à-dire le 22 juin 431, dans l'église de la Théotokos à Éphèse, les hiérarques, emmenés par l'évêque d'Alexandrie Cyrille et l'évêque d'Éphèse, Memmon, s'assemblèrent pour siéger. Au milieu d'eux, l'on déposa l'Évangile, signe du gouvernement invisible du concile œcuménique par le Christ lui-même. On commença par lire le symbole de la Foi, composé lors des 1^{er} et 2^e Conciles Œcuméniques ; puis on donna lecture au concile de l'édit impérial, remis par des représentants des empereurs d'Orient et d'Occident, Théodose et Valentinien.

Cette lecture achevée, on commença celle des documents, d'abord des épîtres de Cyrille et de Célestin à Nestorius, puis de la réponse de Nestorius. Le concile, par la voix de tous ses membres, proclama impie l'enseignement de Nestorius, le condamna, et déchu le patriarche de son siège et de la prêtrise. À cette fin, l'on rédigea un décret signé par les quelques cent soixante participants au concile ; or, comme certains d'entre eux représentaient d'autres évêques qui n'avaient pu être présents en personne, le décret de l'Église fut, en fait, l'œuvre de plus de deux cents hiérarques, dont l'évêché se situait dans les diverses provinces de l'Église de cette époque ; ils témoignaient ainsi qu'ils confessaient unanimement la Foi préservée dans leur cité depuis les temps anciens.

Ainsi, le décret du concile fut la voix d l'Église œcuménique, qui exprimait clairement sa foi en Christ, né de la Vierge, Vrai Dieu devenu homme ; et puisque Marie avait donné naissance à l'Homme parfait et Dieu parfait, on devait à bon droit la vénérer comme Mère de Dieu ou Théotokos.

À la fin de la session, on communiqua immédiatement les décrets du concile au peuple qui les attendait avec impatience. Toute la ville d'Éphèse se réjouit d'apprendre que l'on avait confirmé la vénération de la Toute Sainte, car on lui vouait une dévotion toute particulière dans cette cité, où durant sa vie terrestre elle avait résidé, et qu'elle couvrait de sa protection depuis sa Dormition. Le peuple dans l'allégresse fit bon accueil aux Pères à leur retour dans la soirée, au terme de la session. Tenant en main des flambeaux, ils les raccompagnèrent jusqu'à leur logis et dans les rues se répandaient les effluves de l'encens qu'ils faisaient brûler sur leur passage. En tous lieux, la cité résonnait de salutations joyeuses, de louanges à la

Toujours Vierge, et d'éloges des Pères, qui avaient défendu son nom contre les hérétiques. On afficha les décrets du concile dans les rues d'Éphèse.

Le concile devait comporter encore cinq sessions, les 10 et 11 juin, les 16, 17 et 22 juillet, et le 31 août. Lors de ces sessions, on exposa en six canons, les peines infligées à ceux qui oseraient professer l'enseignement de Nestorius et altérer les décrets du concile d'Éphèse.

Par suite d'une plainte des évêques d Chypre, qui protestaient contre les prétentions de l'évêque d'Antioche, le concile décréta que l'Église de Chypre devrait conserver son indépendance dans le gouvernement des affaires ecclésiastiques, indépendance qu'elle possédait depuis les temps apostoliques, et qu'en général nul évêque ne devrait soumettre à sa propre autorité des provinces qui, dans le passé, avaient été indépendantes, « de peur que, sous le prétexte d'exercer la prêtrise, ne s'introduise subrepticement l'orgueil que procure le pouvoir terrestre et que nous ne perdions, en la détruisant petit à petit, la liberté que notre Seigneur Jésus Christ, libérateur de tous les hommes, nous a donnée par son Sang ».

De même, le concile confirma la condamnation de l'hérésie pélagienne, qui enseignait que l'homme peut être sauvé par ses propres forces, et n'a nul besoin de la grâce de Dieu. Il statua également sur diverses affaires ecclésiastiques, et adressa des épîtres aux évêques qui n'avaient pu assister au concile, leur faisant connaître ses décrets et les exhortant tous à se montrer vigilants dans la défense de la Foi orthodoxe et de la paix l'Église. En même temps, le concile proclama que l'enseignement de l'Église orthodoxe œcuménique avait été pleinement et clairement exposé dans le symbole de Foi de Nicée-Constantinople, ce qui explique pourquoi le concile lui-même ne composa pas de nouveau symbole et interdit à l'avenir de « composer un autre Credo », c'est-à-dire de rédiger d'autres Symboles de la Foi ou d'apporter des modifications au Symbole confirmé lors du Second Concile Œcuménique.

Plusieurs siècles plus tard, ce même décret fut transgressé par les chrétiens d'Occident, d'abord dans divers lieux, puis dans l'ensemble de l'Église romaine, lorsque celle-ci ajouta au symbole de la Foi le *filioque*, c'est-à-dire la croyance selon laquelle le Saint Esprit procède du Père « et du Fils », addition officiellement par les papes de Rome à partir du XI^e siècle, alors que jusque-là leurs prédécesseurs, à commencer par Saint Célestin, respectaient scrupuleusement les décisions du concile d'Éphèse, Troisième Concile Œcuménique, et les appliquaient avec rigueur.

Nestorius avait jeté le trouble dans l'Église mais la paix avait été restaurée. La Vraie Foi était sauvée et l'hérésie condamnée. Depuis lors, le concile d'Éphèse est honoré, à juste titre, comme œcuménique, tout autant que les Conciles de Nicée et de Constantinople, qui l'avaient précédé. À ce concile assistèrent des représentants de l'Église tout entière. L'Église « de toute la terre habitée » reconnut la validité de ses décrets. À cette occasion, on rappela l'enseignement gardé intact depuis les Temps Apostoliques. Le concile n'en inventa pas de nouveau, mais il rendit témoignage de la Vérité, à laquelle d'aucuns avaient tenté de substituer leurs faux enseignements, inventés de toute pièce. Il exposa avec clarté le dogme de la Divino-humanité du Christ qui naquit de la Vierge. La foi de l'Église et son jugement sur cette question avaient reçu une formulation claire, et nul ne pouvait prétendre attribuer à l'Église ses propres sophismes. À l'avenir, d'autres questions pourraient se poser, nécessitant une décision de l'Église réunie en concile, mais la controverse sur la divinité de notre Seigneur Jésus Christ était définitivement close.

Les conciles ultérieurs appuyèrent leurs décisions sur les décrets des premiers conciles. Ils ne composèrent pas de nouveau Symbole de Foi, mais se contentèrent d'en fournir de nouvelles explications. Lors du Troisième Concile Œcuménique, le dogme de l'Église concernant la Mère de Dieu fut exposé avec clarté et proclamé au monde. Les Saints Pères avaient condamné les calomnieux et les contempteurs de la Mère de Dieu en proclamant : « Si quelqu'un ne confesse pas Emmanuel comme vrai Dieu et vrai Homme, et la Sainte Vierge Marie comme Mère de Dieu (Théotokos) car elle a donné naissance dans la chair au Verbe, qui a la même nature que Dieu le Père, et qui d'est fait chair, qu'il soit anathème ! » (premier anathème de Saint Cyrille d'Alexandrie).

Paru dans la revue internationale de théologie orthodoxe « La Lumière du Thabor » n° 51-52, de la Fraternité Orthodoxe Saint Grégoire Palamas (Editions L'Age d'Homme).

Transcrit par Aerwann Abhervé

<http://orthodoxesbretagne.blog.free.fr>

Bulletin d'adhésion



Nom, prénom :

Adresse :

Courriel :

J'adhère à la Fraternité Orthodoxe Sainte Anne pour l'année **2020**.

et verse ma cotisation de 10 € 15 € par famille

Je soutiens la Fraternité Orthodoxe Sainte Anne par un don de et souhaite recevoir le feuillet Sainte Anne.

Je souhaite être membre de la fraternité mais je ne peux verser ma cotisation.

Chèque libellé à l'ordre de : AOSM section Sainte Anne.

Fraternité Orthodoxe Sainte Anne, 95 rue de Béniguet, 29280 PLOUZANE